

Élie CALIFER  
Député de la Guadeloupe

Paris, le jeudi 9 janvier 2025

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LE DÉPUTÉ CALIFER SOUTIENT LES PARENTS D'ÉLÈVE DE TERRE-DE-HAUT ET DEMANDE DES SOLUTIONS PÉRENNES POUR LES ÉCOLES SAINTOISES

**Les parents d'élèves de Terre-de-Haut expriment leur exaspération** face à la situation alarmante des établissements scolaires de l'île. Ils dénoncent à juste titre **une instabilité pédagogique qui pénalise lourdement les élèves.**

En effet, depuis cinq mois **la classe de CM1-CM2 est privée d'un enseignant permanent. Plusieurs remplaçants se sont succédé** sans pouvoir s'inscrire dans la durée faute de solutions adaptées pour surmonter les contraintes logistiques liées à la mobilité.

Par ailleurs, **la fusion des trois sections de maternelle en une classe unique regroupant 31 élèves, pose de graves défis pédagogiques.**

Face à cette situation intolérable **le Député CALIFER, tient à exprimer son total soutien aux parents mobilisés.** Il partage leur légitime inquiétude pour l'avenir de leurs enfants et s'engage à agir pour que leur droit à une éducation de qualité soit pleinement respecté.

Dans ce cadre, **le Député a adressé un courrier à la Rectrice de l'Académie de la Guadeloupe pour demander :**

- La nomination immédiate d'un enseignant permanent pour la classe de CM1-CM2 ;
- La mise en œuvre de solutions durables pour résoudre les problématiques spécifiques aux établissements de Terre-de-Haut, en particulier celles liées à l'organisation des classes maternelles ;
- Une réflexion sur des mesures incitatives pour attirer et stabiliser les enseignants dans les territoires insulaires.

Élie CALIFER rappelle que **la double insularité ne saurait priver les enfants de leur droit fondamental à une éducation de qualité.** Il appelle à une prise de conscience collective pour rechercher, trouver et garantir des solutions urgentes et pérennes dans l'intérêt des élèves saintois et guadeloupéens.